

## GRILLE TARIFAIRE 2012 TOUS LES TARIFS SONT HORS TVA

### Tarifs pour l'utilisation du réseau (timbre)

Catégorie du point de consommation	Consommations modérées	Consommations à forte puissance souscrite	Consommations élevées	Temporaires
	Consommation annuelle < 25 MWh Ampère < 60	Consommation annuelle < 25 MWh Ampère >= 60	Consommation annuelle >= 25 MWh	Raccordements temporaires
<b>Abonnement</b>				
Abonnement mensuel par point de mesure (CHF par mois)	6.10	13.40	13.40	12.00
Supplément mensuel par compteur à courbe de charge (CHF par mois)			130.00	
<b>Composante de puissance</b>				
Tarif pointe mensuelle (CHF/kW de pointe mensuelle)		12.00	12.00	
<b>Composantes de consommation</b>				
Simple tarif* 24h/24h (ct/kWh)	7.90			19.30
Double tarif* Heures pleines (ct/kWh)	8.80	5.20	5.20	
Double tarif* Heures creuses (ct/kWh)	6.20	3.70	3.70	
Services-système du réseau de transport (ct/kWh)	0.46	0.46	0.46	0.46

\* Les clients peuvent choisir s'ils souhaitent une composante de consommation à simple ou double tarif pour la catégorie "consommations modérées".

Le double tarif est plus avantageux si la consommation en heures creuses est supérieure à 35% de la consommation totale. Les services-système du réseau de transport s'ajoutent au simple ou double tarif de consommation.

### Taxes prélevées sur la consommation d'électricité

<b>Taxes communales (ct/kWh consommé)</b>	
Aucune taxe communale n'est prélevée pour le moment	0.00
<b>Taxes fédérales (ct/kWh consommé)</b>	
Redevances pour mesures d'encouragement LEne (rétribution à prix coûtant) et protection des eaux et des poisons	0.45

### Tarifs pour la fourniture d'énergie

Ces tarifs ne sont applicables que pour les clients restant dans le cadre de l'approvisionnement de base.

Fourniture d'énergie électrique		
Simple tarif	24h/24h (ct/kWh)	9.00
Double tarif	Heures pleines (ct/kWh)	11.10
	Heures creuses (ct/kWh)	6.80

Le simple ou double tarif pour l'énergie est attribué selon le choix du client pour l'utilisation du réseau.